Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 726

Artikel: 6me Journée des femmes neuchâteloises

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266144

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

La montre
élégante et précise
chez
ZBINDEN
3, rue de Coutance
17, rue du Mt-Blanc

Waterman
à cartouche d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 *Potier*

Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

ÉPICERIE FINE
VINS LIQUEURS
KOEGER
34, Boulevard Helvétique

Leder, Dr. Les comptes se soldent par un léger bénéfice de 1.700 fr. Après une discussion animée, on décida de publier un bref compte rendu du congrès. Selon la réussite financière de la vente de cette brochure, on verra dans quelle mesure on peut rembourser les parts de garantie. Un entretien suivit, où l'on entendit encore les présidentes de plusieurs des sections d'étude : il importe maintenant de faire entrer dans la voie des réalisations les diverses résolutions votées au Congrès. En ce qui concerne le suffrage féminin, il faudrait prévoir de temps en temps des rencontres nationales : cette proposition de Mme Gaümann fut appuyée chaleureusement par Mmes Zellweger, Jeanneret et Vischer-Alioth.

(d'après le Schweizer Frauenblatt)

Union chrétienne de Jeunes Filles Genève

Mme Charles Moret, professeur de gymnastique, a traité, samedi 8 février, le sujet: *Culture physique et Education du caractère*. Après un aperçu sur l'histoire de l'éducation physique brossé à grands traits, la conférencière a relevé l'importance de la culture physique dans le développement de la jeunesse et son rôle dans la vie de la femme d'aujourd'hui où elle est un facteur d'équilibre et de santé morale.

A l'Union des femmes de Nyon

L'Union des femmes de Nyon a pris congé, le 17 février, de Mme K. Jomini, sa présidente depuis 41 ans, qui se fixe à Lausanne. Mme Dr Alice Sauvin a exprimé à Mme Jomini la reconnaissance de toutes, ainsi qu'à Mme Stoecklin, qui s'est occupée pendant vingt ans de l'Oeuvre des Layettes. A chacune a été remis un souvenir tangible.

Le nouveau comité de l'Union a été composé de Mmes Dr Sauvin, Delessert, Garo, Galé, Gétaz, directrice du bureau de renseignements de Nyon, Jordan, Mlle M. Kammacher, dentiste, et Mme Stoecklin-de Luc.

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles de Genève fête son vingt-cinquième anniversaire, le 24 février.

Une salle bourdonnante dans laquelle près de 400 participantes sont réunies pour donner décharge au Comité de sa gestion pendant l'année écoulée. Puis, c'est le repas amical, où les anciennes ont du plaisir à se retrouver par « volées »; toutes les gamineries et les bonnes histoires du temps d'école surgissent et fusent à travers les tablées. On regrette infiniment l'absence, pour cause de grippe, de M. Henri Duchosal, ancien Directeur de l'Ecole, Fondateur et Président d'honneur de l'Association; nombreuses sont celles qui avaient apporté leur exemplaire du volume que M. Duchosal a publié récemment : « Le long du chemin », avec l'espoir qu'il voudrait bien le dédicacer. Ce livre fait si bien revivre notre Ecole et nombre de pages inédites de la vie genevoise des cinquante dernières années, que nous engageons les anciennes à se le procurer.

M. M. Chevalier, Directeur actuel de l'Ecole, apporte ses vœux de longue vie à l'Association et la remercie de tout l'intérêt qu'elle témoigne à l'institution dont il conduit les destinées.

Ensuite, c'est le défilé sur l'écran des différents bâtiments scolaires; chose amusante, le premier, sis à la place Bel-Air, était tout proche du corps de garde; on comprend qu'à l'époque ce voisinage ait suscité les protestations des parents, aujourd'hui... Succédant aux bâtiments, les portraits des différents directeurs qui, dans le vieux temps, portaient le beau nom de « Principal », des maîtresses de classe, des « professeurs » et c'est très tard dans la soirée qu'on songea à rentrer chez soi.

Précisons encore que l'Association, depuis sa fondation, a fait à l'Ecole pour environ fr. 10.000 de dons pour améliorer le matériel d'enseignement, la décoration artistique des locaux, l'attribution de prix de concours; ce n'est pas rien !

K. J.

Cours d'éducation civique

C'est M. Edmond Ganter, président du Conseil municipal de Genève, qui parla de l'*organisation du travail*. Il en fit l'historique et entretint longuement l'auditoire du système des corporations au moyen-âge. A ce système succéda le libéralisme économique, c'est alors que se développèrent des conditions d'existence misérables auxquelles on s'efforce de remédier par des ententes entre employeurs et groupements d'employés et ouvriers.

Le mardi suivant, Maître Jean Dutoit, avocat, nous fit accomplir ce qu'il appelle « une descente en slalom à travers les *pouvoirs fédéraux* ». En effet, il ne pouvait tout exposer du mécanisme de notre gouvernement, il s'en tint à l'essentiel et s'attacha à montrer, tout en énumérant les attributions respectives du Conseil Fédéral, du Conseil des Etats, du Conseil National et du Tribunal Fédéral, que chez nous, le souci administratif prime un peu trop le souci gouvernemental, en d'autres termes, que la paperasse l'emporte parfois sur l'esprit des principes qui nous régissent.

Travailleurs sociaux

Le groupement vaudois des Travailleurs sociaux, qui compte 173 membres, que préside Mlle M.-L. Cornaz, assistante sociale de l'Office cantonal des mineurs, forme une section de l'Association suisse. Dans son assemblée du 24 février, à Lausanne, il a adopté des statuts mis en harmonie avec ceux de la Société suisse. Il organise des colloques hebdomadaires, un week-end annuel. L'an passé, il a reçu une quarantaine d'assistantes sociales de la région du Doubs, à qui on a montré diverses institutions d'utilité publique et procuré quelques heures de détente heureuse au bord du lac.

A l'occasion de sa réunion annuelle, le groupement a organisé un échange de vues sur la collaboration des œuvres privées et de l'Etat dans le travail social, sous la présidence de M. Balmas, du Secrétariat vaudois d'hygiène sociale et morale.

La discussion a été introduite par des exposés de MM. Pierre Jaccard, directeur de la Source, école évangélique de gardes-malades à Lausanne, et G. Despland, chef du Département de l'Intérieur. M. Jaccard a su indiquer en quelques traits l'inéluctable marche vers l'Etat-Providence, de qui on attend tout et dont l'aide tue lentement et sûrement l'initiative, l'effort personnels. Les tâches sociales, de par cette marche au collectivisme, sont si lourdes qu'elles ne peuvent plus être résolues par l'initiative privée, dont les ressources sont détruites par la fiscalité et qui ne peut plus fournir les bonnes volontés nécessaires.

Et cependant, a fait remarquer M. G. Despland, l'Etat ne tient nullement à jouer ce rôle d'Etat-Providence, bon à tout faire. Il ne désire nullement voir augmenter ses tâches, déjà si lourdes. Son rôle est de fournir les bases légales, de coordonner, de surveiller, de soutenir les œuvres privées. Un exemple typique des bons résultats que donne cette collaboration est fourni par la Ligue vaudoise contre la Tuberculose.

Les participants, où les infirmières, les sœurs visitantes, les religieuses, les travailleuses sociales étaient fort nombreuses, ont visité l'Institut d'anatomie pathologique, ont rencontré les travailleuses sociales de l'Hôpital cantonal et entendu un exposé de Mlle Violette Courvoisier (Lausanne) sur le travail de l'infirmière scolaire.

S. B.

La Femme, par M. le juge Borel

Le 20 février, l'Assemblée générale de l'*Association pour le service social volontaire*, que préside avec tant de cœur et de compétence Mlle Blanche Richard, juge au Tribunal de l'enfance, a valu à de nombreuses auditrices le privilège d'entendre, après la partie administrative, un excellent exposé de M. Borel, juge de paix, ayant pour thème « La Femme ».

M. Borel est au bénéfice d'une double expérience : il a fait de l'enseignement pendant vingt-cinq ans avant d'être nommé au tribunal, il a donc observé d'abord la mère de famille, éducatrice de ses enfants, puis la femme aux prises avec de multiples difficultés juridiques et judiciaires. Il a pu constater ainsi les lacunes de sa formation. L'orateur a soupesé en toute objectivité les qualités et les défauts de la femme, tout en se faisant largement le défenseur de ses droits.

La mère manque souvent de discernement dans sa tâche éducative, elle encourage la vanité, elle pousse aux divertissements fatigants, elle est elle-même parfois surmenée par son travail hors du foyer; il faudrait donc veiller à ce que le travail professionnel n'excède pas ses moyens physiques. Il découlerait de ce fait une meilleure économie et une atmosphère plus sereine au foyer familial.

M. Borel regrette aussi que la femme soit si mal instruite des droits que la loi lui confère, et dont souvent elle répugne à se servir par sentimentalité, excès de générosité, passivité ou crainte. Il préconise une sorte de service civil prénuptial, obligatoire pour les femmes, qui les rendrait attentives à leurs futurs devoirs de mères et d'épouses.

Il estime que les femmes auraient droit à exercer très heureusement leurs compétences comme juges de paix, pour traiter des questions de tutelles ou en conciliation, pour fixer les pensions alimentaires, si souvent insuffisantes. Il reste convaincu que, dans tous les cas soumis à la justice, elles interviendraient favorablement pour la défense de leurs sœurs, elles y apporteraient leur tenace et compréhensive conscience.

M. J. D.

6me Journée des Femmes Neuchâteloises

Dimanche 9 mars 1947
Grande Salle des Conférences, Neuchâtel

PROGRAMME

9 h. *Messe* à l'Eglise catholique.
9 h. 15 *Culte :* Mme L. Gretillat, pasteur à St-Aubin.
10 h. 15 *Ouverture de la séance* par M. G. Béguin, président du Conseil communal de Neuchâtel.
10 h. 30 *Intermède musical,* offert par le Conservatoire de musique de Neuchâtel.
11 h. 15 *Préparer nos enfants à la vie,* par M. Robert Dottrens, directeur d'écoles à Genève.
12 h. 15 *Pique-nique* au Restaurant de la Paix.
13 h. 15 Film en couleurs : « *Ne dites pas que mon lac est morose* ».
14 h. *Nos responsabilités,* par Mme Jeannet-Nicolet, présidente de l'Alliance des Sociétés féminines suisses.
14 h. 45 *Suggestions* concernant la Journée des Femmes neuchâteloises.
15 h. *Charmeurs d'enfants,* par M. Charly Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel.
16 h. 15 *Thé* et *entretiens privés.*

CANTON DE VAUD

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY
DRAPS DE LITS

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

Art Rustique suisse
Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12 bis (entresol) **LAUSANNE**

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

La maison du tricot
9, rue de la Confédération **GENÈVE**
26, rue de Bourg **LAUSANNE**

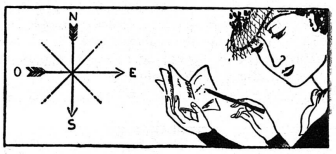

Carnet de la Quinzaine

Samedi 8 mars :
GENÈVE : Taconnerie 5 : Vente de l'Union Chrétienne de Jeunes Filles, de 11 à 22 h.
GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont :
16 h. Thé mensuel.
16 h. 45 *Quelques souvenirs sur Madame Pieczynska,* à l'occasion du 20me anniversaire de sa mort, par Madame Fatio-Naville. et *Causerie* de Mademoiselle Cécile Boujon, pasteur : *Femmes et jeunes filles aux prises avec la vie.*

Mardi 11 mars :
GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine) : *Les lois familiales et la moralité publique,* par M. le Juge Ed. Barde.

Vendredi 14 mars :
GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-mont, à 17 h. : *Assemblée générale de la section de lectures.* Rapports de la Bibliothèque.
Quelques instants avec les poètes d'aujourd'hui, par Mademoiselle Gabrielle Combes.

Mardi 18 mars :
GENÈVE : Salle Centrale (Madeleine) : *Instruction publique,* par M. le professeur R. Dottrens.

Vendredi 21 mars :
LAUSANNE : Lyceum, 20 h. 30 : Séance mensuelle du Suffrage féminin. *L'éducation sexuelle,* causerie de Mmes Dr Dolivo et Bridel-Schnetzler. Séance publique.

Samedi 22 mars :
LAUSANNE : Ecole supérieure, 15 heures : Assemblée de l'Association des anciennes Elèves. Causerie de Mme de Vargas-Demierre : *Impressions de Chine.*

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE